

GRADIGNAN

Plus de 2 400 m² de panneaux photovoltaïques équipent le parking du Solarium

Pascal Père



Structure à mono-poteaux au centre pour optimiser la surface au sol et ne pas bloquer des places de parking. P. P.

Mi-avril, les ombrières du parking du Solarium apportent un vrai confort aux usagers en protégeant leurs véhicules du soleil et de la pluie. Le raccordement électrique des panneaux solaires côté onduleurs viendra clôturer prochainement les travaux avant mise en production d'énergie verte.

Les charpentes métalliques sont ancrées au sol par leurs poteaux aux extrémités et deux mono poteaux au centre. Cette structure en porte-à-faux permet de dégager tous les espaces nécessaires pour le stationnement des voitures et la circulation des autocars entre les travées. Les toitures sont équipées en sous-face d'éclairage nocturne et de gouttières pour l'évacuation des eaux de pluie. Il sera possible de recharger des véhicules sur 4 emplacements dédiés mais les bornes ne sont pas encore installées à ce jour. « Ce chantier est pour nous une première expérience permettant de gagner en compétences et de maîtriser pleinement notre cahier des charges pour le futur », précise Rémi Daccord, adjoint au maire « transition énergétique - ville durable ».

Fabriqués en France

« Dès 2022, la ville dans son ensemble (agents, élus) a anticipé l'échéance fixée par la réglementation en 2026 et prévu l'installation de panneaux solaires sur le plus grand de ses parkings. Cela permet de répondre à l'enjeu majeur de réduction de notre empreinte carbone, explique Rémi Daccord. À ce titre, notre cahier des charges est exigeant en termes de contenu carbone du matériel et de sa provenance. Par exemple, les panneaux solaires sont fabriqués en France (avec une énergie peu carbonée), les structures métalliques ont été soudées en Vendée, les parements en bois sont locaux. » Pour la suite, d'autres pistes sont envisagées par la Ville en matière d'énergie renouvelable électrique, en maximisant le photovoltaïque. « Ce pourrait être une ombrière sur le parking de la plaine des sports à Mandavit, les toitures qu'il convient de refaire (gymnase de la Tannerie, par exemple) ou encore les toitures-terrasses des écoles, mais rien n'est décidé », précise l'élu.

Publié le 19/04/2024 – Sud-Ouest – Pascal Père